CHRONIQUE ÉLECTORALE

Tiraillements intestins. — Brelan d'excommunications. — Un bouc émissaire. — Un candidat « Outsider ».

Nous avons dit plus haut que les fractions du bloc se déchirent avec frénésie.

Ce n'est que trop vrai.

Progrès, Réveil, Travailleur s'envoient des flèches barbelées et des coups de couteau dans le dos, au milieu d'un horrible fracas d'excommunications.

Celui qui *écope* dans les prix les plus élevés, en cette bataille, est l'infortuné rédacteur en chef du *Progrès du Nord*, le bon apôtre de la *discipline* et de l'*abnégation*.

Il est le bouc émissaire de l'Israël radical.

Nous renonçons à compter les excommunications qui le foudroient.

Après celles que nous avons signalées en passage, voici celles des Cercles l'*Exemple*, la *Fraternité* (0 ironie !), le *Républicain* d'Hellemmes, la *Justice*, le *Radical-Socialiste*, le *Républicain démocratique*, le *Démocratique* de Fives, le *Réveil nouvelinois*, le *Républicain* de Saint-André, l'*Union fraternelle* (oh ! combien !) de Fives, etc., etc.

Il manquait un âne, dans ce défilé, pour infliger ou malheureux la suprême et humiliante ruade.

L'âne est venu de Douai.

Le légendaire Jesupret, dont le nom figure le cléricalisme mais dont les opinions quent le bloc à quoze pas, a fait voter par l'*Union républicaine* de Douai un ordre du jour accablant pour le fr.·. Robert, qui a « gravement manqué en parti radical » et qui, « depuis plusieurs années, a combattu la politique radicale à Douai ».

Si le rédacteur du *Progrès* se relève de celle-là c'est qu'il a la vie dure.

***

Un qui n'en mène pas large, en tout ce vacarme, c'est le « petit père » Tribourdaux.

Le citoyen Leleu lui décoche, par exemple, une dithyrambe débutant ainsi :

Est-ce qu'en sans bisutot fini de nous citer les qualités « triomphales » de M. Tribourdaux? M. Tribourdaux industriel, M. Tribourdaux économiste, M. Tribourdaux militaire, M. Tribourdaux républicain. Qu'on parle de l'industriel aux cotonniers de Fives, *ils s'esclafferont*. Des milliers de braves gens ont cent fois exposé leur peau pour leurs semblables qui n'ont pas reçu la rosette de le Légion d'honneur. Qu'on nous laisse donc la paix avec toutes ces calembredaines !

Empoches cela, petit père!

Mais le citoyen Leleu va plus loin. Il feint d'oublier le docteur Desmons, dont le candidature a décidément les couleurs vertes d'un vieux mort-né, et lance dans les jambes des blocards le citoyen Debierre qui a tout l'air de rossaisir sournoisement le corde.

Vous verrez, ce sera le candidat « outsider » si bien *placé en dehors* par le Congrès républicain.

Hip! Hip! for Debierre.

***

Et voici le *Travailleur* qui écorche « l'ours mal léché » du *Réveil*, l'infortuné frère Desmons.

Ecoutez ce début :

Le *Réveil* a son cours à présent, dit le *Travailleur*, et il la présente, depuis lundi, aux électeurs sénatoriaux, républicains, radicaux et socialistes, à tous ceux qui n'en seront pas dégoûtés, comme le *nec plus ultra*.

Electeurs, admirez ce nouveau candidat dont l'apparition dans l'arène électorale n'a d'autre but que celui de faire le jeu du candidat du gouvernement.

Les camarades qui doivent venir à la préfecture pour voter pour un sénateur vieudront s'affirmer pour les principes qui leur tiennent au cœur, et, en votant, ils se souviendront que Desmons, depuis qu'il a'est mis à la remorque de Delesalle, est l'homme qui a fait, après le « grand diviseur », le plus de mal au socialisme dans la région du Nord.

Allez vous a esquinter a à a exploiter les grèves a après cela et à traîner le casserole dans tout le département.

Comme notre ami Scrive doit sourire, tranquille dans sa conscience et dans son espoir, en face de cette capitulade de ses adversaires.

DEM.

Une nouvelle lettre de M. Motte

Voici, à titre documentaire, la lettre de la dernière heure que M. Motte adresse à MM. les délégués sénatoriaux et dans laquelle le député du Nord avoue qu'il est « débordé » par ses anciens amis de gauche :

Lille, le 7 janvier 1904.

Monsieur le Délégué,

Un dernier mot sur l'élection de dimanche prochain.

Toutes les professions de foi sont lancées dans l'opinion. Vous allez fixer votre choix. Nous venons, en quelques paroles brèves, vous dire pourquoi nous présentons avec confiance, à vos suffrages, la candidature républicaine de M. Félix Chatteleyn.

Nous sommes les représentants du parti républicain qui, sans ambages, a donné à la République, depuis trente ans, et sans jamais hésiter sur le devoir républicain, toutes ses réserves d'action, d'intelligence d'expérience.

Nous avons toujours déclaré que c'était le gouvernement qui devait nous diviser le moins et assurer à chaque citoyen l'épanouissement de toutes les libertés, à la condition qu'elles ne nuisent pas à la liberté du voisin.

Du jour où nous avons clairement vu que la évolution des forces radicales et radicales-socialistes imprimait un mouvement brusque et constant vers un étatisme oppresseur et tyrannique, nous avons combattu l'esprit d'intolérance, d'irréligion, de compression spéculant sur l'abaissement des caractères.

Deux politiques se présentent à vous, et vous aurez à choisir entre la République de division intestine, de renoncement, de sectarisme, et la République de tous et pour tous.

Lisez la profession de foi de M. Tribourdeux, la seule qu'il nous plaise d'analyser. Reflète-t-elle la vraie situation? Il n'a pas osé aborder les seules questions en jeu.

Il reste sur les questions de sucre, de betteraves, de protection à l'Industrie, à l'Agriculture. C'est entendu. Tout le monde est d'accord sur ce point. Sur les 900 parlementaires de la Chambre et du Sénat, 890 sont du même avis. Et les quatre candidats de demain professent à ce sujet les mêmes idées.

Mais où M. Tribourdeux est muet parce qu'il n'a pas l'aisance des coudes, s'étant laissé ligoter, c'est sur les graves questions qui passionnent l'opinion.

Est-il, oui ou non, pour la liberté d'enseignement? Partage-t-il les idées de tous les républicains, M. Bourgeois, M. Waldeck Rousseau, M. Poincaré, entre autres, qui ont proclamé que la liberté d'enseignement devait subsister entière et qu'il ne fallait pas ruser avec elle, ou bien votera-t-il comme les six sénateurs du Nord, qui, marchant à deux pieds sur les décisions de la très grande majorité des conseils municipaux, ont décidé le fermeture des maisons d'éducation, même autorisées, au risque de surcharger les communes d'un gros contingent de centimes additionnels pour la création et l'entretien d'écoles nouvelles?

Est-il, oui ou non pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, alors que beaucoup de promoteurs de sa candidature réclament furieusement la dénonciation du Concordat?

Est-il pour la laïcisation des hôpitaux, des hospices, que demandent journellement les journaux qui défendent sa cause?

Est-il pour le maintien en pouvoir de tous les enfants terribles, comme les Pelletan, qui ont accablé de leurs clameurs les Gambetta, les Jules Ferry, lorsqu'ils voulaient la France plus grande, plus vaste?

Est-il pour ces monopoles d'Etat que l'on préconise, rachats de chemins de fer, de mines, et pour tout l'étatisme?

M. Tribourdeux est muet sur tous ces points. Il voudrait bien parler, mais il est déjà contraint à cette servitude passive que l'on exige maintenant des candidats estampillés.

C'en est trop. Nous prétendons rendre à la République un suprême service en déployant notre Drapeau républicain au centre des opinions, et ce Drapeau nous le ferons flotter en dépit des passions.

Le parti républicain du Nord est débordé. Il s'en est fallu de quelques voix que, du Congrès ne sortît un candidat socialiste longtemps le lieutenant d'un maire collectiviste. N'est-ce pas la pierre de touche de toute la longue série de défaillances et de compromissions des dirigeants du parti républicain?

Il vous appartient d'aiguiller ce parti vers des voies plus sûres, loin des catastrophes où nous guettent réactionnaires et révolutionnaires.

Nous faisons donc appel en faveur de notre candidat, M. Félix Chatteleyn, à tous les républicains clairvoyants et à tous les hommes de bonne volonté que la politique d'aventures et de surenchère effraie.

Je vous présente, Monsieur le Délégué, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

EUGÈNE MOTTE,

Président du Comité Progressiste, Député du Nord, Vice-Président du Conseil Général.

LES TRAVAUX de la Commission mixte D'ARMENTIÈRES

Tarif général des préparations tissage

Tarif de la Lamerie. — Toile unie fil ou coton

La Commission mixte chargée, en vertu de la convention du 30 octobre 1903, d'élaborer le tarif général des préparations, s'est réunie à la Mairie d'Armentières, le 8 janvier 1904, sous la présidence de M. Vincent, préfet du Nord.

Etaient présents : MM. Debusque, Villard, Charvet, Dufour-Lescornez, Jeanson, Dulac et Ches, délégués patrons. — MM. D. Daudrumez, maire d'Armentières, Charles Tankere, adjoint au maire d'Houplines ; Vandenwelreide Charles, Lefebvre Charles, Dhaygère Emile, Bécue Henri, Mercier Victor, Castelain Jean et Leroy Alexandre, délégués ouvriers.

1° *Lamiers.* — Après étude des propositions faites par les délégués ouvriers dans la dernière séance du 19 décembre 1903, les patrons déclarent qu'ils les acceptent, bien qu'elles réalisent, d'après eux, une augmentation sérieuse sur le tarif actuel. Les deux parties sont donc à l'unanimité d'accord pour fixer le tarif des lamiers ainsi qu'il suit : 1° 0,15 pour chaque montage de rouleau ; 2° 0,20 pour mille fils passés.

2° *Avanceurs de fil.* — Par analogie avec ce qui a été décidé pour les lamiers, la commission estime qu'il y a tout avantage à modifier les bases du tarif de manière que l'avanceur de fil soit payé d'après le travail qu'il produit.

Le tarif des avanceurs de fil est fixé à l'unanimité à 0 fr. 09 par mille fils avancés.

3° *Passeurs au rot.* — Le tarif sera également modifié de manière que le salaire soit proportionnel au travail fait. Le tarif est à l'unanimité fixé à 0 fr. 09 par mille fils passés.

Observations générales

Il est entendu que les avanceurs de fils doivent collaborer avec les lamiers au travail du montage des rouleaux.

Les patrons affirment que, d'après les calculs faits dans chaque usine, le nouveau tarif réalisera pour chaque ouvrier de la lamerie une augmentation qui peut aller jusqu'à 10 0/0. Ils disent que leur affirmation sera d'ailleurs soumise à un contrôle indiscutable, puisque le nouveau tarif doit être rétroactivement appliqué à partir de la reprise du travail, soit du 14 novembre 1903.

Si leurs prévisions sont exactes, chaque ouvrier de la lamerie recevra à partir du 14 novembre, une somme appréciable. Et si, par exception et contrairement à leurs prévisions les ouvriers de la lamerie d'une usine se trouvaient en perte par l'application du nouveau tarif, les patrons s'engagent à leur payer un salaire égal à celui que produirait l'ancien tarif appliqué dans cette usine.

D'autre part, et par une juste compensation aux sacrifices qu'ils consentent aujourd'hui, sans y être tenus par la convention du 30 octobre, les patrons demandent que, si le nouveau tarif réalise les augmentations qu'ils prévoient, il ne pourra être question pour les ouvriers de réclamer une nouvelle augmentation à partir du 1er avril 1904, pour la garantie contre la réduction des heures de travail.

Les délégués ouvriers reconnaissent le bien-fondé de cette observation et l'acceptent.

En ce qui concerne les particularités de fabrication (telles que articles spéciaux comportant plus de 4 lames ou certaines dispositions de rayures, etc.), un tarif général ne saurait en régler les prix qui devraient être l'objet d'une entente amiable dans chaque usine. Ce règlement aura lieu dans tous les cas, de telle façon que le nouveau tarif ne pourra jamais produire une moyenne de salaire inférieure à la moyenne résultant de l'ancien tarif.

Les délégués patrons :

E. DEBUSQUE, CHAS. DUFOUR, VILLARD, DULAC, CHARVET, JEANSON.

Les délégués ouvriers :

D. DAUDRUMEZ, maire d'Armentières, TANKERE Charles, adjoint au maire d'Houplines, LEROY, MERCIER, BÉCUE, CASTELAIN, DHAYGERE ET LEFEBVRE, et VANALDERWEIRELDE.

GAZETTE du NORD

— On annonce pour lundi prochain, 11 janvier, le mariage de Mlle Marguerite Devillers, fille de M. Charles Devillers, avoué, maire de Valenciennes, avec M. André Merat, industriel à Périgueux.

La cérémonie aura lieu en l'église Notre-Dame du Saint-Cordon, à onze heures et demie.

On annonce la mort :

— A LOMME, de M. Octave Vaillant, véritable homme de cœur et homme de bien qui vient de quitter ce monde, regretté de tous ceux qui l'ont connu.

Depuis 17 ans il dirigeait, avec le plus grand dévouement, l'externat du Sacré-Cœur, à Lomme. Son amabilité, sa bonté, sa piété sincère et éclairée l'avaient fait estimer de tous ceux qui étaient en rapport avec lui ; il était aimé de ses élèves comme un père et de tous ses confrères comme un ami.

Sa veuve désolée, ses quatre enfants, son vénérable père trouveront une consolation dans les prières et la sympathie de tous ceux qui l'ont connu.

Ses funérailles auront lieu demain samedi à 10h., en l'église de Lomme.

— Jeudi eut eu lieu à HAINAUT, au milieu d'une assistance considérable, les funérailles de M. Manouvriez, président du conseil de fabrique.

Le deuil était conduit par M. Deltombe, beau-frère, et M. Manouvriez, docteur à Valenciennes, neveu de M. Manouvriez. Les coins du poêle étaient tenus par quatre membres du conseil de fabrique.

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE

Les Sœurs de l'Hôpital-Militaire de Lille

Nous avons annoncé le prochain départ des Sœurs de la Sagesse, qui, depuis trente ans, entourent de leurs soins les malades de l'hôpital-Militaire.

Elles ont reçu avis de Saint-Laurent que l'ordre du ministre de la guerre relatif à l'établissement de Lille avait été officiellement notifié à la Supérieure générale.

Un délai de quatre mois est accordée ; les dévouées religieuses devront donc abandonner l'hôpital le 1er mai.

Ordonnances de non-lieu

M. Delalé, juge d'instruction, chargé d'une enquête relative aux Frères Maristes sécularisés de l'école de la rue de Lannoy et aux Frères Maristes sécularisés de l'école de Roncq, Centre et Blanc-Four, inculpés, les uns et les autres, d'infraction à la loi contre les congrégations, vient de signer des ordonnances de non-lieu en ce qui les concerne et d'en aviser leurs avocats Mes Thery, Baleille et Legrand.

Les propriétaires des trois écoles, MM. Boutry, l'abbé Allard et Carlos Tiberghien, sont également mis hors de cause.

A WATTEN

On sait que c'est le 16 janvier prochain que les instituteurs libres de Wetten, dûment sécularisés doivent comparaître devant le tribunal de Dunkerque, pour infraction à la loi du 1er juillet 1901. Lorsqu'il s'est agi, la semaine dernière, de procéder à l'inventaire du mobilier, le liquidateur n'a trouvé personne dans la commune qui voulût se charger de le représenter.

Mais M. Aymar-Catteau, économe de l'hospice de Bourbourg, a fait cette besogne ; il s'est donc présenté au local de l'école libre, mais il y a rencontré à qui parler, car, à différentes reprises, le titulaire lui a fait comprendre qu'il dépassait les bornes de ses attributions.

PÈLERINAGE NATIONAL A Rome

De tous côtés nous viennent des demandes de renseignements au sujet du pèlerinage qui se prépare.

La pensée d'aller à Rome commence à travailler les esprits. On veut aller à Rome voir le nouveau Pontife, lui apporter l'hommage des catholiques français et recevoir avec sa bénédiction les conseils de sa parole de Père.

On veut aller à Rome prier au tombeau des Saints-Apôtres, vénérer les reliques des martyrs de la foi, visiter les pieux sanctuaires si nombreux et si beaux dans la Ville-Eternelle, se remplir les yeux et le cœur de tous les grands souvenirs qui sont la gloire de l'Eglise et le gage de ses immortelles espérances.

On veut aller à Rome, en cette année jubilaire de l'Immaculée-Conception, pour demander à Dieu le renouvellement des grâces qu'a méritées au monde la proclamation de ce dogme qui consacre toutes les grandeurs de la Reine du Ciel, la Vierge Immaculée.

Ce triple but du pèlerinage nous a été indiqué par la voix autorisée de Monseigneur l'Archevêque.

Nous ferons de notre voyage, *ad limina apostolorum*, un acte de foi, de piété et d'amour envers le Très Sainte-Vierge.

***

Il serait inutile de répéter ici les conditions du pèlerinage : chacun peut en prendre connaissance en lisant l'affiche envoyée à toutes les églises.

Une légère erreur a été commise dans la rédaction de cette affiche. Contrairement à ce qu'elle annonce, le retour se fera non pas de Bologne à Paris *par Marseille*, mais directement par Turin, Modane et le Mont-Cenis : ce qui permettra d'être à Paris le samedi 12, vers midi, et dans le Nord le soir de ce même jour.

Ce qui importe le plus de savoir pour le moment c'est que la date de clôture des inscriptions est irrévocablement fixée au *12 février*.

Passé cette date, toute demande nouvelle sera forcément repoussée.

Quinze jours suffiront à peine, au Comité central de Paris, pour prendre les dernières dispositions en vue d'une organisation qui embrasse la France entière.

Les personnes qui désirent voyager ensemble doivent se faire inscrire au plus tôt ; les compartiments seront numérotés.

ECHOS

UN MONSIEUR QUI N'EST PAS CONTENT

Quand on est maire d'Houplines a-t-on le droit de venir donner des ordres à Armentières? M. Sohler, répondez donc !

Eh bien ! Figurez-vous que l'autre jour, c'était mercredi, à midi et demi — la Compagnie des chemins de fer économiques du Nord avait l'insigne honneur de posséder dans ses compartiments le très gros et très sympathique M. Sohler. Le chef socio partait-il en guerre à Armentières contre des curés ou des patrons, ou bien allait-il à la conquête plus pacifique d'un bon dîner... toujours est-il qu'à l'octroi d'Armentières, de braves employés, fidèles à leur devoir, passent dans les voitures et visitent les paquets.

Mais ils comptaient sans le maire d'Houplines : « Dépêche-toi ! » vociffère le citoyen Sohler, dont le ventre criait famine. Et comme l'employé continuait consciencieusement sa besogne, Sohler, par deux fois lui jeta à la face le terrible menace : « Je te vas martchi din l'journal ! »

Hauplin ols ! un brave employé fait son devoir et il est de ce chef déclaré coupable du crime de lèse-majesté, croirez-vous encore que notre maire est l'ami des ouvriers ?

UN CANARD

L'*Ouest-Eclair* annonce que « Dreyfus serait nommé avec son ancien grade, sinon avec un grade supérieur, dans un bataillon d'artillerie de forteresse qui est en garnison à Lille ».

Grand merci du cadeau que nous offre notre confrère de Rennes ; mais il y a à cela une petite difficulté, c'est que, depuis l'affaire de Fachoda, il n'y a plus de bataillon d'artillerie de forteresse en garnison à Lille. Il faudrait donc commencer par nous en rendre un, ce qui ne semble pas être dans les intentions de l'administration de la Guerre.

COUR D'ASSISES

La session des assises du 1er février sera présidée par M. Le François, qui aura comme assesseurs MM. Billecard et Lewalle, conseillers à la Cour d'appel.

— La Chambre des mises en accusation vient de renvoyer devant le jury le sieur J.-B. Moirez, 31 ans, marchand de bicyclettes à Roubaix, inculpé de faux.

— La session d'assises du mois de février sera assez longue ; elle comportera entre autres affaires, un procès de banqueroute frauduleuse, dans lequel sont impliqués sept prévenus et qui exigera plus d'une audience.

— M. Devaine, juge d'instruction à Lille, vient de renvoyer devant la Chambre des mises en accusation Spriet et Lherbier qui, le 26 août dernier, ont commis un vol qualifié à Roubaix, chez M. Delsenghe.

TRAMWAYS ÉLECTRIQUES

Au cours d'un voyage de Mouvaux à Lille :

— Décidément, la Compagnie se moque du public.

— Mais pourquoi donc?

— Eh bien ! et le passage à niveau près de la gare de La Madeleine ! Il y a plus de treize mois qu'on a promis de donner satisfaction aux justes réclamations des voyageurs, on a passé de longs jours en pourparlers, puis on a commencé les travaux ; maintenant tout est prêt et... c'est tout, on ne passe pas.

— La direction veut nous laisser le plaisir de nous dégourdir un peu les jambes...

— Sans doute ! Et le plaisir aussi de piétiner dans la boue qui fait rement défaut dans le voisinage de la gare et qui vous monte jusqu'au dessus de la cheville, et le plaisir de vous refroidir maintenant que la bise glaciale souffle avec persistance !!!

— Demandez donc au contrôleur.

— Oh ! la réponse a dû leur être dictée : « La semaine prochaine » ; voilà leur refrain depuis un an. — Si le Directeur pourrait-il mieux nous renseigner ?

Qui a dit A doit dire B.

Proverbe allemand.

Tribunal correctionnel de Lille

Présidence de M. Sée, vice-président

Audience du 8 janvier

Employé infidèle

M. Eloi Frate, filateur à Lille, rue d'Eylau, avait comme ouvrier magasinier un nommé Charles D....., 30 ans, qui, depuis quelques mois, se livrait à des détournements audacieux. Pour avoir le droit de sortir des marchandises du magasin, il devait présenter à la concierge un bon qu'on lui avait remis pour faire la commission. D..... imagine de grattter les chiffres et de les surcharger; l'employait-on chercher deux sacs de ficelle, il en mettait et prenait quatre. C'est ainsi que, en 2 mois, il a détourné environ dix-sept sacs causant ainsi à son patron un préjudice de 1400 francs environ.

En raison de la gravité des faits, D..... est condamné à 1 an et 1 jour de prison avec sursis.

Pour trois sous

La Poste a un cœur de pierre, comme toute administration.

Une malheureuse fille, Marie Dersoncourt, 18 ans, servante à Lille, qui éprouvait le désir bien légitime d'écrire à ses parents pour leur souhaiter la bonne année et qui n'avait pas trois sous devant elle pour affranchir sa lettre, se laisse entraîner à mettre un timbre qui avait déjà servi.

La Poste impitoyable le poursuit et le Tribunal le condamne à 50 francs d'amende avec sursis.

C'est cher !

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Maître Antoine LEFEBVRE

Vice-Doyen, Curé du Pont-à-Marcq

décédé à Pont-à-Marcq, le 6 janvier 1904, dans sa soixante et neuvième année, muni des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Vigiles des Morts qui seront chantées le lundi 11 janvier, à quatre heures, et aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le mardi 12 janvier, à onze heures, en l'église de Pont-à-Marcq, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu, pour y être inhumé.

L'assemblée au Presbytère, à dix heures trois quarts.

Un Obit sera chanté, en l'église paroissiale de Ronchin, le mardi 18 janvier, à onze heures, et l'Obit du mois sera chanté au Maître-Autel de l'église de Pont-à-Marcq, le mardi 9 février, à dix heures et demie. 9,10j—2234

Un Obit sera chanté en l'église Saint-Maurice, à Lille, le lundi 11 janvier 1904, à onze heures (les Laudes à dix heures et demie), pour le repos de l'âme de Monsieur

PARFAIT-JEAN-BAPTISTE-LOUIS

HUGOT

Industriel, décédé à Lille, le 10 janvier 1901, dans sa soixante et onzième année, et pour le repos de l'âme de

Madame HUGOT

née Pauline-Justine-Alexandrine LAFAGE, son épouse, décédée à Lille, le 20 septembre 1900, dans sa soixante-septième année.

Leurs parents et amis sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à y assister.

De la part de la Maison Hugot-Lafage et Cie. 1233

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de l'Obit du mois qui sera chanté au Maître-Autel de l'église paroissiale d'Estaires, le lundi 11 janvier 1904, à onze heures et demie, pour le repos de l'âme de

Madame Marie-Henriette TAFFIN

Epouse de M. Paul WATINE, pieusement décédée à Estaires, le 9 décembre 1903, dans sa cinquante-septième année, administrée des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme tenant lieu d'invitation à y assister.

De la part de la Famille. 1230

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 7 janvier

Rotterdam, V. Amiral-L'Hermite, 80, div. Debaecker.

Ryé, Sl. ang. Athole Hickman, bral, Debaecker.

Iquique, 4-m. Rhône, 2450, nitrate, Feyol.

Riga, V. russe Katie, 1786, div. Mondrand.

Bordeaux, V. Ville-de-Valenciennes, 958, div. Hecquet.

du 4

Liverpool, V. Saint-Jean, 244, lège, Cie Bretonne.

Iquique, 4-m. Antonin, 2418, nitrate, Feyol.

Sorties du 8 janvier

Nantes, V. Celte, 515, div. Leroy.

Newcastle, V. esp. Povena, 1316, div. Duchateau.

du 7

Bilbao, V. Saint-Pierre, 571, div. m. Société Denain-Anzin.

Sunderland, V. ang. Berwich, 246, lège, Debaecker.

MARCHES

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » .60 ..; En pain n° 1 : 58 50; n° 3 : » ; Cuite 1er jet : 22 25 à » » » , 58 » .. » à » » ».

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 41 .. à .. ...

Marché aux bestiaux. — Prix de revient au abtg. en 6 janvier 1904. — Bœufs : 1,00, 1,50 1,30, vaches : 1,45, 1,35, 1,20; taureaux, 1,27, 1,17, 1,05; veaux : 1,26, 1,10, 1,00; moutons : ...., ...

Cassel. — 7 Janvier. — Fèves .. .. à ..... Avoine .. à .. ..; pommes de terre .. à .. pois .. .. à .. ..; de 210 blocs de beurre, vendus de 6,50 à 6,95 les 2 k. ; 240 k. 60 beurre en pièces, 1/2 kil., 1,05 à 1,50 ; Œufs, les 25, 2 90 à 3,25 ; Prix moyen du blé : ..... : Taxe du pain : blanc, .. ./.. bisel. .. ./. ; ménage .. ./..

Paris, 7 Janvier.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — La vente reste très calme ce raffinerie ; les cours ne varient pas.

On cote à Paris en disponible, les 100 kilos, par wagon complet et suivant marques :

En cartons de 5 kil. rangés	59 ..	à 59 50
» 1 kil.	60 50	61 ..
En caisses de 50 à 60 kil.	59 50	60 ..
» 25 à 30 kil.	60 ..	60 50
» 10 kil.	60 50	61 ..
Raffinés en pains.	55 50	57 ..

Pour les cours de province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, 31... à ..... les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Gros déchets . . . . . en sacs	.55 50	.56 ..
Irrégulière	.56 ..	.57
Petits déchets	.55 ..	.55 50
Sucre en poudre.	.54 ..	.54 50
Sacoules (suivant finesse) . . .	.56 50	.58 50
Glaces	.57 ..	.58 ..
Cristallisée extra acquitté. . . .	.62 50	.62 75
— en poudre	.62 50	.62 75

LE HAVRE, 8 Janvier.

Cote de la Clearing-House (Cote de à h.)

CAFES

Janvier...	45 50	Mai	44 75	Septem..	45 75
Février...	41 75	Juin	45 ..	Octobre..	46 ..
Mars	41 ..	Juillet....	45 25	Novemb.	46 25
Avril.....	44 50	Août	45 50	Décemb.	46 50

Tendance calme. — Ventes : 6.000 sacs.

Saindoux, en francs par 100 kilos. — calmes.

Wilcox, janvier	.87,50
— février	.87,50
— mars	87,50
— avril	87,50
— mai	87,50
— juin	.....

Pétrole, en francs par 100 kilos. — Invariable.

Disponible	22...
Courant	22...
Janvier	22,25
4 premiers	22,50

LAINES

ANVERS, 8 Janvier, 3 h. 30. — Tous les prix s'entendent en francs.

Laines (cote offic.). — Prix moyens en francs par kilos. — Peignés allemands (contrat B).

Janvier	5,05 ./.	Juillet.....	5,02 1/2
Février.....	5,02 1/2	Août.....	5,02 1/2
Mars.....	5,02 1/2	Septembre...	5,02 1/2
Avril	5,02 1/2	Octobre.....	5,02 1/2
Mai	5,02 1/2	Novembre....	5,02 1/2
Juin	5,02 1/2	Décembre....	5,02 1/2

Tendance calme. — Ventes : 160,000 kilos.

COTONS

NEW-YORK, 7 Janvier.

Recettes 39 000 balles contre 38.000 en 1903 et 31.000 en 1902 — Total de la semaine : 377.000 balles contre 229.000 en 1903 et 240 000 en 1902.

Marché soutenu.

	6	7		6	7
Janvier . .	12 65	12 77	Juillet. .	13 15	13 27
Février . .	12 75	12 89	Août . .	12 70	12 81
Mars . . .	12 95	13 06	Septemb.	.. ..	.. ..
Avril . . .	12 94	13 15	Octobre .	.. ..	.. ..
Mai . . .	13 15	13 25	Novembre	.. ..	.. ..
Juin . . .	13 13	13 26	Décembre .	.. ..	.. ..

Midding Upland à New-York. . . . 13 10

— — New-Orleans . . . 13 ./.

LIVERPOOL, 8 Janvier.

Ventes probables : 7.000 balles.

Marché soutenu.

Futurs : Hausse 4 à 5/100.

SI VOUS VOULEZ

Manger avec appétit.
Réconforter votre sang.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une Consommation agréable.

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de

BANYULS-TRILLES

quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés, les bons Restaurants, et chez les Entrepositaires.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

Pour les Enfants de tous âges, Nourrices, Convalescents et Estomacs délicats.

FARINE D'ISIS et RACAHOUT D'ISIS

Aliments concentrés, lécithinés, diastasés.

Rue Paradis et 24, Rue du Louvre, Paris.

Pas de dessert complet sans l'exquise

FLEUR DES NEIGES

des BISCUITS PEBNOT

Traitement externe de l'obésité

Par compresse : La Poudre Déperditrice du Dr Lacoste, fait disparaître en quelques jours l'Obésité. La boîte 5 fr. Rench. explicative franco. Féline, 58, rue Lafayette, Paris.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons.

CHEVEUX GRISONNANTS allongés et rendus souples par l'Extrait capillaire des Bénédictins du Mont-Alyssia qui arrête aussi la chute et ramène la décoloration. 6 fr. le flacon, 7 mandat 6 fr. 85, à l'administrateur Sanct. 35, rue du Quatre-Septembre, à Paris.

Pour se guérir et se préserver des RHUMES, TOUX, BRONCHITES, CATARRHES, GRIPPES, ASTHME, PHTISIE, pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il faut prendre à chaque repas deux GOUTTES LIVOBERINES de Trouette-Perret ; 3 francs le flacon (toutes pharmacies).

Tous les lecteurs qui désirent des vins garantis absolument purs et naturels, à des prix très compétitifs, peuvent s'adresser en toute confiance à M. Testaud, propriétaire au château de la Tour Saint-Aubin, Médoc (Gironde) ; il leur enverra franco notices et échantillons.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement alors qu'il l'a été lui-même lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 4, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Un bon remède contre le rhumatisme, c'est le POUDRE NEZAL BERT, 26, rue Esquermoise, Lille.

DE GROS REVENUS POUR UN PETIT CAPITAL

Quand vous arrivez à un âge avancé que vous avez, à force d'économie, péniblement un modeste pécule, une dizaine de mille francs, il vous vient souci de lui procurer un placement lucratif.

Que faire, en effet, de ce capital ? Le revenu ne serait guère que de 300 fr.

La rente viagère ne vient-elle pas s'imposer bien souvent?

Pour le même capital :

Cette rente serait, à 60 ans, de 8 %

— — à 65 ans, de 4 %

— — à 70 ans, de 1 %

Le revenu serait donc augmenté de notables proportions et permettrait de vivre.

Mais il importe, quand on aliène son capital, de ne s'adresser qu'à une Compagnie de tout repos, et aucune ne peut, par importance hors pair de ses garanties, inspirer plus de confiance que la Nation dont le siège est à Paris, 17, rue Laffitte, 2, rue Pillet-Will.

Cette Société, qui a des agents partout dans tous les arrondissements de France, envoie aux intéressés, gratuitement et confidentiellement, toute les renseignements nécessaires.

Vous souffrez de maux de tête, de perte d'estomac ; vous avez des insomnies, migraines, et vous en cherchez la cause ; mauvaise digestion occasionne toutes ces douleurs. Une cuillerée à bouche de Vin Gélis et Lapeyrère et à la Diastase, vous guérira complètement. Le flacon 2 fr.

Pharmacie Centrale de Lille, 26, r. Esquermoise.

BOURSE DE BRUXELLES

DU 8 JANVIER 1904

Dernière Journée	CHARBONNAGES	Cours de la veille
2 nov. 1903	Amercœur	2090 ..
3 août 03	Audenrode	706 25
1er juil. 01	Aralmont	185 ..
4 avril 99	Berwinart	479 ..
1er avril 03	Bois d'Avroy	661 25
14 avril 03	Bonne Espérance	1459 50
15 oct. 03	Bonnage Central	770 50
15 avril 03	Charb. Belge	519 50
1er mai 03	Chevalière à Dour	1290 ..
6 mai 03	Concorde	1307 50
1er mai 03	Courcelles (Nord)	1035 ..
	Croyère	182 50
15 avril 03	Dahlbush	1220 ..
3 août 03	Espérance, B. F.	673 50
1er mai 03	Fontaine l'Evêque	1102 50
	Furstenberg Cap.	60 ..
	Furstenberg Div.	21 50
15 avril 03	Gouffre	1415 ..
17 nov. 02	Grand Buisson	1195 ..
31 déc. 02	Gr. Machine à Feu	2275 ..
16 mars 03	Grand Mondrogne	545 ..
	Halne S. Pierre	210 ..
1er mai 03	Hasard	370 ..
5 oct. 03	Hornu	1480 ..
2 nov. 03	H. Unies de Charl.	258 ..
1er oct 03	La Haye	1020 50
31 mars 03	Levant du Flénu	4380 ..
15 avril 03	Marchienne	820 ..
2 nov. 03	Mariémont	2122 50
2 nov. 03	Noël Sart culpart	1425 ..
2 juin 03	Nord de Charleroi	2245 ..
3 août 03	Patinage Beauj.	1280 ..
2 mars 03	Produits au Flénu	4470 ..
2 juin 03	Réunis de Charl.	1391 ..
1er mai 03	Sacré Madame